



**DU MINERVOIS
AU CAROUX**

HAUT-LANGUEDOC
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

16 Place du Foirail
34220 Saint-Pons de Thomières
Département de l'Hérault
Sous-Préfecture de Béziers

Conseillers en exercice :	10
Conseillers présents :	8
Pouvoirs :	0
Voix délibératives :	8

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 16 Mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 16 Mai, le Bureau Communautaire, dûment convoqué le 07 Mai 2024, s'est réuni, à 17h00, sous la présidence de Monsieur Josian CABROL, à la salle de réunion du siège de la Communauté de Communes du Minervois au Caroux.

Étaient présents : Jean ARCAS ; Jean Pierre BARTHES ; Josian CABROL ; Patrick CABROL ; Franck LIGNON ; Luc LOUIS, Alain MOULY ; Catherine SONZOGNI

Ayant donné pouvoir :

Étaient absents : André ARROUCHE ; Catherine LISTER ;

A été élu secrétaire de séance : Patrick CABROL

Délibération n° : 2024.05.16/078

Objet : *Opération « Dégustons l'été » 2024 - Affectation de subvention*

VU les statuts de la Communauté de Communes du Minervois au Caroux et notamment ses compétences en matière de développement économique ;

VU la délibération n°2024.03.07/039 donnant délégation au Bureau Communautaire pour attribuer les subventions aux bénéficiaires de l'opération 2024 selon les conditions du règlement et dans la limite d'une enveloppe maximale de 10 000,00€ ;

CONSIDERANT que, suite aux retours des communes, il est nécessaire de procéder à l'affectation des subventions ;

Le Bureau Communautaire, après avoir ouï et délibéré, à l'**UNANIMITÉ (8 POUR)**

- **Valide** l'affectation de subvention dans le cadre de l'Opération « Dégustons l'été » 2024 comme suit :

Accusé de réception en préfecture
034-200066348-20240516-D0782024-DE
Date de télétransmission : 31/05/2024
Date de réception préfecture : 31/05/2024

Commune	Evènement	date financée	Spectacle	Montant
Agel	Marché circuit court	25/08/2024	la Fanfare Toto	500,00 €
Azillanet	Marché circuits courts	26/07/2024	aniamtions musicales	500,00 €
Beaufort	Randonnée vigneronne	04/08/2024	randonnée vigneronne et musicale	480,00 €
Courniou	Marché Paysan de Courniou	09/06/2024	spectacle de cirque	500,00 €
Félines Mvois	Marché des producteurs locaux	13/07/2024	animation musicale	500,00 €
Mons-la-Trivalle	Marché de producteur	01/08/2024	animation musicale	500,00 €
Olargues	Marché nocturne	19/08/2024	concert	500,00 €
Prémian	Marchés nocturnes	23/07/2024	Fanfare du monde des Blakans et groupe Sébastopol	500,00 €
Roquebrun	Festi vin	06/08/2024	animation musicale	500,00 €
Saint Julien	Marchés gourmmands de Saint-Julien	10/07/2024	animations musicales	500,00 €
St Vincent	Marché de producteurs	14/09/2024	animation musicale	500,00 €
Siran	Fête des vins	04/08/2024	animation musicale	500,00 €
				5 980,00 €

- **Mandate** Monsieur le Président pour régler toutes les démarches administratives financières et réglementaires liées à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Le Président
Josian CABROL



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télerecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr